

Revue électronique et droits d'auteur

Par cecilep63, le 18/04/2012 à 11:24

Bonjour,

Je dois mettre en place dans le cadre d'un stage, une revue électronique pour un laboratoire de recherche universitaire.

Je souhaiterais savoir si certaines lois régissent les droits d'auteur dans ce contexte-là ou si c'est le portail de revues que l'on choisit qui impose ses règles.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par NOSZI, le 18/04/2012 à 12:00

Bonjour,

Je ne comprends pas vraiment votre projet.

Vous devez mettre en place une revue électronique qui contiendra quels types de textes, écrits par qui, que vous allez chercher où, qui seront destinés à qui, diffusés par quels moyens?

Merci de vos précisions

Par cecilep63, le 18/04/2012 à 12:05

Alors, je dois faire une revue électronique qui proposera des textes d'enseignants-chercheurs à usage d'autres pairs.

Tout cela se fera par internet. Mais nous ne savons pas encore quel portail de revue nous allons utiliser.

Par NOSZI, le 18/04/2012 à 12:17

donc si je comprends bien vous allez diffuser, via un portail existant et spécialisé dans ce genre d'activités, des textes écrits par des enseignants-chercheurs.

vous devrez accepter les conditions générales d'utilisation de la plate forme qui se chargera de la diffusion.

toutefois, les textes en eux-mêmes seront protégés par le droit d'auteur sous réserve de leur originalité. Cela signifie que leurs auteurs pourront toujours disposer d'un droit sur leur texte et notamment qu'ils pourraient ne pas être d'accord pour que leur texte soit compilé dans une revue contenant les textes d'autres auteurs...

Par cecilep63, le 18/04/2012 à 12:19

D'accord merci pour ces informations précieuses.